

**SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE**  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Substance pure/mélange Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine.  
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom de la société

Bostik SA  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92700 Colombes  
FRANCE  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59  
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Éther diglycidique du bisphénol A, Bisphenol A diglycidyl ether - bisphenol A copolymer, Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol, 2,2'-[HEXANE-1,6-DIYLBIS(OXYMETHYLENE)]DIOXIRANE



Mention d'avertissement  
Attention

Mentions de danger  
H315 - Provoque une irritation cutanée.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH205 - Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique

## Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage  
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin  
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin  
P391 - Recueillir le produit répandu  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

## 2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Toxique pour les organismes aquatiques.

## PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Éther diglycidique du bisphénol A	216-823-5	1675-54-3	40 - <80	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	Eye Irrit. 2 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5%	01-2119456619-26-xxxx
Bisphenol A diglycidyl ether - bisphenol A copolymer	-	25036-25-3	10 - <20	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)		[7]
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	500-006-8	9003-36-5	10 - <20	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119454392-40-XXXX
2,2'-(HEXANE-1,6-DIYL	618-939-5	933999-84-9	5 - <10	Skin Irrit. 2		01-2119463471-

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

BIS(OXYMETHYLENE)] DIOXIRANE				(H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)		41-XXXX
Alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	1 - <5	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319)		01-2119492630- 38-XXXX
Glycidoxypropyltrimétho xysilane	219-784-2	2530-83-8	1- <2.5	Eye Dam. 1 (H318)		01-2119513212- 58-XXXX

NOTE [7] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance, car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances incluses dans le polymère sont enregistrés ou exemptes d'enregistrement

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes</b>	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements. Sensation de brûlure.
------------------	--

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

**Note au médecin** De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont susceptibles de se former par hydrolyse puis relarguées dans l'atmosphère quand le produit est exposé à l'humidité ou bien de l'eau. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Chlorure d'hydrogène. Dioxyde de silicium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

**Température de stockage recommandée** Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Résine.

**Utilisations identifiées**  
**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12.25 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	12.25 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.33 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.33 mg/kg pc/jour	
Alcool benzylique (100-51-6)			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	22 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	110 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	40 mg/kg pc/jour	

## Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	147 mg/m <sup>3</sup>	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	Not quantifiable	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	21 mg/kg pc/jour	

## Niveau dérivé sans effet (DNEL)

### Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	3.571 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	3.571 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.75 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.75 mg/kg pc/jour	

### Alcool benzylique (100-51-6)

Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	5.4 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	27 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	4 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme	Cutané(e)	20 mg/kg pc/jour	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	4 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	20 mg/kg pc/jour	

<b>Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)</b>			
Type	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	43.5 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	43.5 mg/m <sup>3</sup>	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	12.5 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	12.5 mg/kg pc/jour	

**Concentration prévisible sans effet** Aucune information disponible.  
(PNEC)

<b>Concentration prévisible sans effet (PNEC)</b>	
<b>Éther diglycidique du bisphénol A (1675-54-3)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.006 mg/l
Eau de mer	0.001 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	10 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.996 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.1 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.196 mg/kg de masse sèche

<b>Alcool benzylique (100-51-6)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	39 mg/l
Sédiments d'eau douce	5.27 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.527 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.456 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	2,3 mg/l

<b>Glycidoxypropyltriméthoxysilane (2530-83-8)</b>	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Eau douce – intermittent	1 mg/l
Usine de traitement des eaux usées	>10 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.13 mg/kg de masse sèche

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

## Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection des mains</b>	Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants. Types de gants de protection inappropriés: Gants jetables. Cuir. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
<b>Type de filtre recommandé :</b>	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Aucune information disponible	
<b>Couleur</b>	Blanc cassé	
<b>Odeur</b>	Léger/légère	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriété pH</b>	<b>Valeurs</b> 4 - 6	<b>Remarques • Méthode</b> solution (1 %) Sans objet
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	> 200 °C	
<b>Point d'éclair</b>	150 °C	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Inflammabilité</b>	Sans objet pour les liquides	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	10 - 20 Pa.s	@ 25 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible	



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

## 9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible  
Teneur en COV (%)  
Densité 1.16 g/cm<sup>3</sup>

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

**Contact avec la peau** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

diarrhée.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

## Mesures numériques de toxicité

### Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 33,061.20 mg/kg  
ETAmél (voie cutanée) 36,231.90 mg/kg  
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) 62.70 mg/l

## Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	=11300 µL/kg (Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	
Bisphenol A diglycidyl ether - bisphenol A copolymer 25036-25-3	11600 mg/Kg (Rattus)	>22800 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus)	
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol 9003-36-5	>2 g/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) (OECD 402)	
2,2'-(HEXANE-1,6-DIYLBIS(OXYMETHYLENE))DIOXIRANE 933999-84-9	LD50 = 2190 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus) OECD 402	
Alcool benzylique 100-51-6	LD50 = 1620 mg/kg (Rattus)	= 2 g/kg (Oryctolagus cuniculus)	>4.17 mg/L (Rattus) 4 h
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	=8025 mg/kg (Rattus)	= 4250 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	>5.3 mg/L (Rattus) 4 h

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur d'autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

### 11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	EC50 (72h) = 9.4 mg/L (Scenedesmus capricornutum) EPA-660/3-75-009	1.5 mg/l 96Hr (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	-	LD50 (48h) = 2.7 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)		
2,2'-[HEXANE-1,6-DIYLBIS(OXYMETHYLENE)]DIOXIRANE 933999-84-9	-	LC50 (96h) = 30 mg/L (Oncorhynchus mykiss) OECD 203	-	EC50 (48h) = 39 - 57 mg/L (Daphnia magna) OECD 202		
Alcool benzylique 100-51-6	EC 50 (72h) = 700 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata) OECD 201	LC50 96 h = 460 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	EC50 48 h = 230 mg/L (Daphnia magna)		
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	EC50 (96hr): 350 mg/l Pseudokirchnerella subcapitata	LC50 (96h) = 55 mg/L (Cyprinus carpio) OECD 203	-	EC50 (48h) = 473 mg/L Daphnia magna		

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	3.78	-
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol 9003-36-5	3.6	-
2,2'-[HEXANE-1,6-DIYLBIS(OXYMETHYLENE)]DIOXIRANE 933999-84-9	0.822	3.57
Alcool benzylique 100-51-6	1.1	-

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	La substance n'est pas PBT/vPvB
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol 9003-36-5	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,2'-[HEXANE-1,6-DIYLBIS(OXYMETHYLENE)]DIOXIRANE 933999-84-9	La substance n'est pas PBT/vPvB
Alcool benzylique 100-51-6	La substance n'est pas PBT/vPvB
Glycidoxypropyltriméthoxysilane 2530-83-8	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Éther diglycidique du bisphénol A	Group II Chemical	-
Bisphenol A diglycidyl ether - bisphenol A copolymer	Group III Chemical	-

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides.
<b>Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV</b>	15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
<b>Autres informations</b>	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Remarque :** Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	9
<b>Étiquettes</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), 9, III, (-)
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Oui
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 601, 375
<b>Code de classification</b>	M6
<b>Code de restriction en tunnel</b>	(-)
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)</b>	90

### IMDG

<b>14.1 Numéro UN ou numéro d'identification</b>	UN3082
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), 9, III, Polluant marin
<b>14.5 Polluant marin</b>	P
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	274, 335, 969
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>N° d'urgence</b>	F-A, S-F

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Sans objet

## Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane, Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-époxypropane and phenol), 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9L

## **Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

#### Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

##### **SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

##### **EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

##### **Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

##### **Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)**

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

##### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

**Polluants organiques persistants**  
Sans objet

## Réglementations nationales

**Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
Alcool benzylique 100-51-6	RG 84

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

#### **Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Provoque de graves lésions des yeux  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H332 - Nocif par inhalation  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### **Légende**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur plafond
*	Désignation « Peau »
SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

#### **Principales références de la littérature et sources de données**

Aucune information disponible

**Préparée par** Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

**Date de révision** 20-juil.-2021

#### **Indication des modifications**

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2, 3.

**Conseil en matière de formation** Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SADER EPOXY PROGRESSIVE - RESINE  
Remplace la version : 09-déc.-2019

Date de révision 20-juil.-2021  
Numéro de révision 3

---

**Informations supplémentaires**      Aucune information disponible

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

## **Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**